



## demande de naturalisation en qualité de frère et soeur

Par **Fred95**, le **07/03/2025 à 17:30**

Bonjour,

Je suis de nationalité française et je suis marié avec une femme extra européenne (Thaïlandaise). Nous avons 2 enfants de nationalité française. Ma femme a eu une fille de nationalité thaïlandaise d'un précédent mariage. Cette fille âgée de 16 ans vit avec nous, 2013-2018 en Italie lors de mon expatriation et depuis 2018 en France. Je souhaiterais qu'elle puisse acquérir la nationalité française et je pensais déposer une demande de nationalité en qualité de frère et soeur. cependant elle a un demi frère et une demi soeur. Est-ce qu'en droit la différence entre frère/soeur, demi frère/soeur existe ? dans mon cas est-ce possible demander la nationalité via la qualité frère/soeur ? Si d'autres solutions sont possibles je suis preneur.

En vous remerciant par avance pour votre aide

Salutations

Par **youris**, le **07/03/2025 à 17:57**

bonjour,

vous pouvez consulter ce lien sur ce sujet:

[déclaration de nationalité française du frère ou de la soeur d'un français](#)

salutations